

Domaine : Santé **Filière** : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Définition de la profession TRM 2

2026-2027

Code : S.RM.SO370.1102. F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☒ Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☒ Fb2 ☒ Fb3 ☒ Fb4 ☒ Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☒ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Cerner les périmètres de la profession TRM
- Définir la profession dans la complexité du contexte socio sanitaire suisse
- Identifier le périmètre de la réflexion éthique

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Analyse de pratiques
- Analyse de l'activité
- Concevoir la réalité psychique de l'individu (patient vs soignant vs étudiant)
- Erreur et culture de l'erreur dans la profession TRM
- Problématiques professionnelles – Divers parcours TRM
- Rôles et fonctions des associations professionnelles

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☒ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au projet du module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☐ Remédiation possible | ☒ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le module s'articule avec la 1ère partie du semestre 1 (module 1101).

Les enseignements du module serviront au processus de développement professionnel de l'étudiant dans son devenir TRM.

9. Bibliographie principale

A se référer à chaque support de cours

10. Enseignant.e.s

Cosmin Campeanu, Philippe Demeulenaere, Isabelle Probst, Laurence Flaction, Olivia Sautier, Kevin Sprengers, Patrick Vorlet, Eric Fasel, Stephanie de Labouchere, Nadine Dos Santos, Claire Schiesser

Responsable de module : Cosmin Campeanu

Descriptif validé le 17.08.2026, **par** Laurence Flaction